



# CONCOURS PHOTOS AMATEURS

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Concours ouvert à tous de 7 à 97 ans.

Habitants de Brémontier-Merval et communes environnantes, aux adhérents de la bibliothèque, et aux enfants du regroupement scolaire.

Les membres de l'organisation du concours et les membres du jury ne peuvent participer au concours. Le mineur participant doit impérativement être inscrit par l'intermédiaire de son responsable légal, son inscription est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale du mineur.

En participant au concours, chaque participant garantit :

- Qu'il est l'auteur de la photo présentée. La photographie devra être une œuvre originale et non générée par IA, L'organisateur ne sera pas considéré comme responsable en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo
- Que la photo a été prise sur l'une des 5 communes citées ci-dessus.
- Qu'il dispose de l'accord écrit des personnes photographiées lorsque la photo met en cause le droit à l'image des personnes. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables et non accompagnée de la présente autorisation ne sera pas retenue.



## CONCOURS PHOTO AMATEUR

Du 01 Février au 20 Avril 2026

Exposition le 03 Mai 2026

## LE THÈME

# Quand les véhicules à moteur se mettent en scène

## COMMENT PARTICIPER :

Chaque participant devra joindre le formulaire de participation rempli intégralement et envoyer la photo,



Par mail à l'adresse suivante : [concours.bm@orange.fr](mailto:concours.bm@orange.fr)

L'inscription et la dépose de la photo est possible jusqu'au 20 avril 2026.

Les informations saisies par le participant l'engagent dès leur validation.

L'inscription et la réception du formulaire et de la photo seront confirmées par mail au participant.

Chaque participant peut déposer 1 photo maximum en couleur ou noir et blanc.

Format de 4900\*3500 pixels en 300 Dpi **au maximum** au format JPG autre éventuellement permettant un tirage de qualité en grand format.

## PROMOTION DU CONCOURS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En participant à ce concours, l'auteur de la photographie autorise l'organisateur à utiliser son nom et sa photo pour l'opération liée au présent concours (exposition du 3 mai 2026 à la Bibliothèque).

Le comité d'organisation s'engage à ne pratiquer aucune exploitation de la photo en dehors de celle relative à la promotion du concours (exposition).

L'auteur conserve la propriété intellectuelle de la photo. Le comité d'organisation ne pourra donc utiliser les photos que dans le cadre du concours (exposition), sans modification et avec le nom de l'auteur.

## CALENDRIER

- Inscription et dépôt des photos : **DU 01 FEVRIER AU 20 AVRIL 2026.**
- Si l'envoi des photos est supérieurs au nombre maximal d'affichage, une sélection de 35 photos par le jury sera effectuée (semaine 17) sur le critère de qualité et de sa date de participation.
- L'annonce du résultat sera effectuée la semaine 17 avril 2026, et le gagnant averti par mail avec une remise du prix le 03 mai 2026 à la bibliothèque.

## JURY

- Le jury sera composé de 4 personnes dont un photographe professionnel.
- Les participants seront jugés sur le respect du thème, la composition et l'originalité de leur photo.

## DOTATION

- **Un prix surprise d'une valeur ~ 150 € sera remis au gagnant.**

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des informations les concernant à l'adresse suivante :

82 route du Bos-Mallard 76220 Brémontier-Merval

02 35 90 71 56 [bib.bremontier@gmail.com](mailto:bib.bremontier@gmail.com)

Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. 3

### APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le non-respect des conditions énoncées dans le règlement (les cas non prévus par exemple) sera tranché souverainement par le comité de l'organisation. Le comité d'organisation est le seul compétent pour trancher tout litige relatif à l'application dudit règlement. Il ne saurait être responsable de tout fait qui ne lui serait imputable, notamment un éventuel retard dans la distribution du courrier, ni en cas de force majeure ou de tout événement imprévu susceptibles de perturber, modifier ou d'annuler le concours. Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple à l'adresse : Bibliothèque, 82 route du Bos-Mallard, 76220 Brémontier-Merval

Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

### MISE À DISPOSITION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement complet, en toutes ses dispositions.

Le règlement et le formulaire d'inscription est consultable et téléchargeable sur le site de [www.bremontier-merval.fr/concours](http://www.bremontier-merval.fr/concours)

Ou avec le QR code.

Dossier disponible également en mairie, et à la bibliothèque aux heures d'ouverture. Pour rappel les horaires de la bibliothèque sont mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.

### Contactez-nous

82 route du Bos-Mallard  
76220 Brémontier-Merval  
02 35 90 71 56

[bib.bremontier@gmail.com](mailto:bib.bremontier@gmail.com)

